

NON À UNE RÉOUVERTURE DES ÉCOLES LE 11 MAI!



Nous avons parfaitement conscience de la nécessité d'une sortie progressive du confinement pour apprendre à vivre avec la menace de ce virus, que le monde d'hier ne sera plus celui de demain.

Le discours du Premier ministre a apporté des précisions concernant ce monde de demain et le déconfinement à partir du 11 mai.

Ces annonces sont évidemment bienvenues. Cependant de nombreuses interrogations subsistent.

La première d'entre elles concerne la reprise des activités scolaires et la réouverture des écoles. Nous le clamons haut et fort : nous ne sommes pas favorables à leur réouverture le 11 mai !

Dans son avis public du 25 avril, le Conseil scientifique a précisé un certain nombre de préconisations visant à une réouverture des écoles à partir de la rentrée de septembre; à l'instar de nos voisins européens tels que l'Italie ou l'Espagne.

En conscience, comment peut-on aller contre l'avis de cette instance composée d'experts ?

Certes, nous ne sommes pas plus épidémiologistes que le ministre de l'Éducation nationale mais, quiconque connaît la réalité du terrain voit d'emblée le casse-tête insoluble que représenterait le retour de 12 millions d'élèves dans la plupart des établissements scolaires, même par groupes de 15 par classe, même de façon alternée.

Il nous est demandé, nous les maires, en lien avec la communauté éducative, de garantir le bon espacement des enfants dans les classes, de faire respecter la distanciation physique ainsi que les mesures barrières et d'hygiène.

Comment garantir une totale et parfaite application de ces recommandations à de jeunes enfants ? Comment permettre à nos personnels enseignants, à l'ensemble de la communauté éducative de faire respecter ces recommandations ? Eux qui ont déjà tant de responsabilités à accomplir en parallèle. Comment sécuriser au maximum nos agents municipaux qui auront à cœur d'œuvrer pour la réouverture des écoles; si ces derniers ne disposent pas à ce jour des équipements nécessaires pour se protéger (masques, gants, visières etc) ?

Car force est de constater que nous n'avons toujours pas connaissance des modalités de mise en œuvre suffisamment détaillées pour garantir la sécurité de tous: élèves et personnels. Le flou est encore total, notamment sur le protocole sanitaire à appliquer par les collectivités.

NON À UNE RÉOUVERTURE DES ÉCOLES LE 11 MAI!



Partout, les élus et la communauté éducative doivent être étroitement associés afin de faire valoir des propositions d'aménagement du temps des élèves sans être mis sous la pression d'un calendrier contraint; nous l'avons déjà rappelé .

Les annonces faites sans concertation, et donc loin du terrain, ne font que rajouter de la confusion et de l'anxiété dans une période où, bien au contraire, c'est le calme, la raison, et la réflexion collective qui doivent l'emporter.

Depuis le début de cette crise sanitaire, nous faisons tout ce qui est possible pour aider au mieux les habitants avec des moyens contraints. Nous continuons d'assurer la continuité des services publics essentiels et le maintien de la cohésion sociale dans tout le pays.

Sur cette question des écoles, notre objectif doit rester la préservation de la santé des enfants, de leurs familles mais également celle des personnels enseignants et municipaux qui travaillent dans nos établissements.

L'école doit être un havre de sérénité. Elle doit protéger les enfants, comme les personnels.

C'est pourquoi, ensemble :

1- Nous prenons la décision de ne pas réouvrir nos écoles, garderies et cantines le 11 mai prochain selon les préconisations du comité scientifique.

2- Nous demandons instamment la mise en place d'un plan d'urgence qui doit être préparé avec l'ensemble des acteurs de la communauté éducative: syndicats de personnels, fédérations de parents d'élèves, organisations lycéennes, collectivités, associations d'éducation populaire, etc.

Inspirons nous des membres du Conseil national de la Résistance, qui n'ont pas attendu la fin de la Seconde Guerre mondiale pour imaginer « des lendemains heureux ».

SIGNATAIRES



Sylvain ROBERT

Président de la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin
Maire de Lens

Les maires de la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin